

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Claudia Dubuc

<https://www.cadre21.org/membres/cf62ef2b4ad6ba2489d540be>

Date d'obtention : 2024-12-09 18:55:48

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

- Que nous sommes les premier acteur lors d'une situation de sextage. Il est important d'agir rapidement.
- Que notre rôle est de dresser rapidement un portrait de la situation en suivant les étapes de la trousse sexto.
- Que nous ne devons en aucun cas demander de voir la ou les photos, mais nous demandons l'appareil contenant la ou les photos.
- Que nous sommes appelé à collaborer avec le service de police, mais nous ne sommes pas mandataire du service de police.
- Une fois la grille d'évaluation remplie, nous serons de quelle nature est le geste, malveillant ou implusif.
- Si des élèves d'une autre école sont impliqué, il est recommandé de communiquer avec mes collègues de l'autre école si c'est considéré comme un geste impulsif ou avec le service de police si c'est considéré malveillant.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Étant nouvelle au secondaire, je n'ai jamais été confronté dans mon passé à une situation de sextage. La formation qui est claire et explicite me guidera simplement lorsque la situation se présentera à moi. Un point que cette formation changera assurément avant versus après sera ma rapidité d'intervention étant donné que je sais maintenant quoi faire.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Ouvrir la trousse sexto et suivre les étapes de celle-ci dès que je serai en présence d'une divulgation. Je garderai en tête:

- les 4 éléments essentiels pour guider mon intervention: l'amorce, la nature, l'intentions et l'étendue.
- Les conséquences et impacts: psychologiques, physiques, financières, judiciaires et sociales.
- Mes rôles et responsabilités, ma manière d'agir, pourquoi prendre en charge rapidement, les impacts de mon intervention.

Si un parent se présente demande de l'aide, je le dirige directement au service de police.